

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 28 JANVIER 1881.

Transferts entre divers articles du Budget du Ministère de la Guerre,
pour l'exercice 1880 (1).

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA COMMISSION (2), PAR M. THONISSEN.

MESSIEURS,

Le projet de loi déposé par M. le Ministre de la Guerre, dans la séance du 20 de ce mois, a pour but l'autorisation d'opérer des transferts entre plusieurs articles du Budget de l'exercice 1880 qui présentent un reliquat, et quelques autres articles du même Budget qui se rapportent à des services qui n'ont pu être entièrement assurés au moyen des crédits qui y sont affectés.

Au moyen des transferts proposés, le Département de la Guerre pourra régulariser le découvert de quelques articles du Budget de 1880, sans devoir recourir à une demande de crédits supplémentaires.

Les insuffisances de crédit qui ont été constatées au Budget de 1880 s'élèvent à la somme totale de 565,000 francs, qui se décompose comme suit :

ART. 4. Matériel de l'administration centrale	fr. 48,000
— 10. Nourriture et habillement des malades; entretien des hospitaux.	95,000
— 11. Service pharmaceutique	61,000
— 12. Traitement et solde de l'infanterie	285,000
	<hr/>
A REPORTER.	fr. 489,000

(1) Projet de loi, n° 51.

(2) La commission était composée de MM. LE HARDY DE BEAULIEU, *président*, DURIEU, PETY DE THOZÉE, NEUJEAN, THONISSEN, NOTHOMB et WASHER.

	REPORT. fr.	489,000
ART. 18. Dépenses d'administration de l'École militaire		6,000
— 26. Frais de route et de séjour des officiers		18,000
— 27. Transports généraux		35,000
— 32. Pensions et secours		9,000
— 33. Dépenses imprévues		8,000
	TOTAL. fr.	<u>565,000</u>

Cette somme pourra être entièrement couverte au moyen des reliquats que présenteront les articles du Budget indiqués ci-après, savoir :

L'article 1 ^{er} . Traitement du Ministre. fr.	8,750
— 6. — de l'état-major général	46,000
— 17. — du personnel de l'Académie militaire	7,250
— 22 ^b . Viande	450,000
— 23. Fourrages en nature.	50,000
— 31. Frais de représentation	5,000
	TOTAL. fr.
	<u>565,000</u>

Les détails donnés dans l'Exposé des motifs expliquent la situation des articles du Budget dont les crédits sont insuffisants.

La commission se réfère à ces explications et, à l'unanimité de ses membres, a l'honneur de proposer à la Chambre l'adoption du projet.

Le Rapporteur,
THONISSEN.

Le Président,
AD. LE HARDY DE BEAULIEU.